

d'un bateau à incendie pour la protection du port de Montréal.

Après délibération, il est

Résolu: Qu'une sous-commission, composée de M. le président et de MM. les échevins Gallery, Séguin et Laviolette, soit instituée pour étudier les besoins requis pour la protection contre l'incendie, ainsi que le rapport du chef-adjoint, avec prière de faire rapport dans le plus court délai possible.

3.—Du chef-adjoint du service des Incendies, soumettant les crédits suivants à être demandés sur l'emprunt:

Poste de pompiers au haut niveau (bâtisse).	\$12,000
Terrain.	3,000—\$15,000
Quartier Mont-Royal (bâtisse).	20,000
Terrain.	3,000—23,000
Rosemont (bâtisse).	20,000
Terrain.	1,200—21,200
Poste sur la rue Mill	20,000
Ecuries et chambre pour le séchage des bâches au No 4	4,000
Entrepôt au poste No 7.	5,000
Entrepôt au poste No 14.	700
Entrepôt au poste No 15.	700
	\$91,600

Résolu: De souscrire au rapport du chef-adjoint, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

4.—Sont soumises des lettres de propriétaires du quartier Mont-Royal et de Rosemont, quartier Hochelaga, offrant de vendre à la Cité certains terrains pour l'érection de postes de pompiers.

MM. les échevins McKenna et Prud'homme se présentent devant la Commission et appuient certaines offres dans le quartier Mont-Royal et

Après délibération, lesdites lettres sont déposées sur le bureau.

5.—Soumises et lues les lettres suivantes de M. L.-N. Senécal, secrétaire du Bureau des Réclamations:

(a) *Re réclamation de M. Amédée Lamarche, curateur à la cession des biens de M. Aimé Julien, insolvable.*

Résolu: Que le secrétaire soit prié de faire un dossier de l'affaire du contrat A. Julien en rapport avec la caserne de pompiers No 5.

(b) *Re M. Rose Raphaël qui réclame des dommages, déclarant que l'escalier de la bâtisse voisine de la caserne des pompiers No 20, à l'angle des rues Chenneville et Craig, s'étant brisée lors de la démolition de ladite caserne, que ledit Raphaël est tombé et s'est blessé à la cheville du pied.*

Résolu: De transmettre une copie de cette lettre à M. Damien Lalonde, entrepreneur de ladite caserne.

6.—Soumise et lue une lettre du capitaine G. Viau, du poste No 11, présentant sa démission comme capitaine du poste No 11 et comme membre du corps des pompiers, cette démission devant prendre effet le 1er décembre prochain.

Résolu: Que la démission du capitaine G. Viau soit acceptée.

7.—La question de nommer un capitaine en remplacement du capitaine G. Viau est alors prise en considération.

M. l'échevin Laviolette propose, et il est

Résolu: Que le contremaître Jos. Charpentier soit promu à la position de capitaine en remplacement du capitaine Viau, démissionnaire. Cette nomination devant prendre effet le 1er décembre prochain.

8.—La question de nommer un contremaître est alors soulevée.

M. l'échevin Laviolette

Propose: Que le pompier A. Rhéaume soit promu à la position de contremaître en remplacement du contremaître Jos. Charpentier.

M. l'échevin Gallery propose en

Amendement: Que le pompier Jos. Presseau soit nommé contremaître à la place de A. Rhéaume.

M. l'échevin Yates propose en

Sous-amendement: Que la nomination d'un contremaître soit différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Ledit sous-amendement est affirmatif, et il est

ward, known as Youville, and to the purchase of a fire-boat for the protection of the Montreal harbour.

After deliberation, it was

Resolved: That a sub-committee composed of the chairman and of Ald. Gallery, Séguin and Laviolette, be appointed to study the requirements for protection against fire as well as the deputy-chief's report with instructions to report thereon within the shortest possible delay.

3.—From the deputy-chief of the Fire department, submitting the following appropriations to be asked ex-loan:

High Level fire station (building).	\$12,000
Land.	3,000—\$15,000
Mount-Royal ward (building).	20,000
Land.	3,000—23,000
Rosemont (building).	20,000
Land	1,200—21,200
Station on Mill street.	20,000
Stables and room for drying covers at No. 4	4,000
Warehouse at No. 7 fire station.	5,000
Warehouse at No. 14 fire station.	700
Warehouse at No. 15 fire station.	700
	\$91,600

Resolved: To concur in the report of the deputy-chief and that a report be made to Council accordingly.

4.—Submitted letters from proprietors of Mount-Royal ward and from Rosemont, Hochelaga ward, offering to sell to the City certain properties for the erection of fire stations.

Ald. McKenna and Prud'homme appeared before the Committee in support of certain offers made in Mount-Royal ward,

After deliberation, the said letters were laid on the table.

5.—Submitted and read the following letters from Mr. L. N. Senécal, secretary of the Board of Claims:

(a) *Re Claim from Mr. Amédée Lamarche, curator to the estate Aimé Julien, insolvent.*

Resolved: That the secretary be instructed to prepare a record in the matter of Mr. A. Julien's contract in connection with No. 5 fire station.

(b) *Re Mr. Rose Raphaël for damages, stating that the stairs of the building next to No. 20 fire station, corner of Chenneville and Craig streets, having been broken while demolishing the said station, that the said Raphaël fell and injured his ankle.*

Resolved: That a copy of said letter be sent to Mr. Damien Lalonde, contractor for the said station.

6.—Submitted and read a letter from captain G. Viau of No. 11 fire station tendering his resignation of captain of No 11 fire station and member of the fire brigade, the said resignation to take effect from the 1st of December next.

Resolved: That the said resignation of captain G. Viau be accepted.

7.—The matter of appointing a captain in place of captain G. Viau was then considered.

Ald. Laviolette moved, and it was

Resolved: That foreman Jos. Charpentier be promoted to the position of captain to replace captain G. Viau resigned. Said appointment to take effect on the 1st of December next.

8.—The question of appointing a foreman was then brought up.

Ald. Laviolette

Moved: That fireman A. Rhéaume be appointed to replace foreman Jos. Charpentier.

Ald. Gallery moved in

Amendment: That fireman Jos. Presseau be appointed foreman instead of A. Rhéaume.

Ald. Yates moved in